

PV REUNION DU COMITE DIRECTEUR FFPSC SAINT MARCEL (27) - LE 1^{er} DECEMBRE 2012

Membres présents : Edmonde VILAIN, Daniel DEPALLE, Jean Michel GRIGNON, Daniel LAPIERRE, Paul DUVET, Jean Pierre MISSERI, Jean Luc QUERNEC, Jean Pierre DUBOIS, Marcel DETHOREY, Michel BOTTE, Jean Claude POINSIGNON, René CATHELIN, Fernand DE CASTRO, Christian ROGEAUX, Pascal RIONDET, Ollivier AFFILE, Denis PERIGOIS, Jacques GOUPIL, Jacky CAHAGNE.

Membres excusés : Christiane ROLLAND, Philippe HORNAIN, Paul André RASCLE, Patrick SOLBES.

1) Compte-rendu Présidium FIPSED (Jacques GOUPIL)

- Le Président nous informe des points principaux évoqués (Cf. PV de la réunion du bureau fédéral du 30 novembre).
- Suite à l'évolution du règlement international concernant les bourriches, le comité directeur modifie notre règlement national en supprimant la longueur minimum et en conservant uniquement la notion d'immersion d'au moins 1,50 mètre.
- Suite à la création d'une commission au sein de la FIPSeD chargée d'étudier la refonte du règlement handicapés, le bureau souhaite créer un groupe de travail au niveau de la FFPSC pour faire une proposition à cette commission, il serait composé de notre médecin fédéral, du responsable de la commission handicapés, du capitaine de l'équipe et de notre Président. Le comité directeur valide cette proposition à l'unanimité.

2) Propositions du bureau fédéral :

A. Litige CR Nord-Pas de Calais / Team Sensas Gravelines (Edmonde VILAIN)

- Edmonde nous fait un rappel de ce litige (Cf. PV réunion du bureau fédéral du 30 novembre).
- Le bureau propose au comité directeur d'entériner la décision du CR qui a été acceptée par le club. Le comité directeur valide cette décision.
- Le bureau propose également l'ajout d'un article au règlement des championnats avec le tableau des différentes dotations après validation par les Présidents de CR. Le comité directeur souhaite que les organisateurs présentent un justificatif des dépenses, après discussion il décide d'inclure au règlement l'article suivant : « La subvention versée au CR est destinée à l'organisateur, charge au délégué FFPSC d'en vérifier la bonne utilisation ».

B. Décompte licences qualificatives championnats (Jean Claude POINSIGNON / Jean Luc QUERNEC)

- Petit rappel de Jean Claude : Nous avons décidé de ne plus prendre en compte les licences clubs pour le calcul des qualifiés dans les différents championnats individuels et le bureau propose de comptabiliser toutes les licences individuelles, sauf les corporatives, avec application en 2014 car ses décomptes 2013 ont été diffusés.
- La non comptabilisation des licences clubs ne fait pas l'unanimité du comité directeur et le problème des licences jeunes, qui seraient, aux dires de certains membres, principalement des licences de complaisance dans le but de gonfler les effectifs, fait également débat.
- Le Président rappelle que l'on doit sélectionner suivant une assiette de pêcheurs susceptibles de participer aux championnats, tout comme l'a fait le bureau lors de sa réunion il faut donc se poser une question : Les jeunes ont-ils vocation à pouvoir participer aux championnats de France individuels ? Si la réponse est non il ne faut pas les mettre dans l'assiette mais si la réponse est oui il faut les mettre dans l'assiette.

- Autre petite précision, le poids des licences clubs dans l'assiette globale est de 10% en moyenne dans la plupart des CR et comptabilisés ou non cela ne changera rien au résultat des calculs.
- Afin de prendre une décision avant l'AG, différentes simulations seront faites pour la prochaine réunion du comité directeur :
 - Avec toutes les licences
 - En enlevant les clubs
 - Avec seulement les seniors et les vétérans
- Jean Luc présente le principe du coefficient unique national pour le calcul des montants dans les championnats qui est adopté à l'unanimité par le comité directeur.

C. Regroupement du CR Ile de France (Jean Luc QUERNEC)

- Suite au regroupement du CR Ile de France, Jean Luc présente différentes possibilités de découpage pour les championnats mixte, moulinet et vétérans. Cette évolution du découpage sera présentée à l'AG pour validation et application en 2014. Des simulations seront également faites avec les différentes assiettes de licences et proposées lors de la prochaine réunion pour décision.

D. Classement des championnats en sous-secteurs (Jean Claude POINSIGNON)

- Présentation des différentes propositions du bureau qui sont validées à l'unanimité par le comité directeur :
 - Pour tous les championnats nationaux, obligation de faire soit en ligne soit en trois groupes séparés mais dans tous les cas le classement se fait en trois secteurs. Ce point sera précisé dans la charte et le règlement.
 - La grille utilisée sera également insérée dans le programme de chaque épreuve.
 - Les grilles mises en ligne sur le site ne doivent pas être modifiées sans l'accord du comité directeur. Ces grilles seront remises en ligne sur le site au format Excel pour en faciliter la copie.

3) Point financier (Edmonde VILAIN)

- Edmonde nous présente un point financier provisoire qui laisse supposer que nous ne devrions pas être au rouge cette année.
- Un poste important, les équipes de France : L'enveloppe globale allouée aux différentes équipes a été respectée dans son ensemble avec à ce jour 150 082,06 € de dépenses pour 150 000 € au budget. L'équipe féminine a dépassé son budget mais Denis précise qu'en Hollande le coût de l'hébergement et de la restauration est très élevé. Le Président, très satisfait, remercie toutes les équipes pour ce résultat. Edmonde demande aux délégués et aux capitaines d'envoyer les justificatifs sous un mois maximum.
- A noter également une recette de 2 116 € sur la vente des objets publicitaires pour un budget de 500 €.
- Concernant les relations avec le ministère, Madame la Ministre sera certainement moins souple avec tout ce qui concerne les représentations internationales mais plus ouverte en ce qui concerne la pratique des handicapés. Pour le championnat du monde des jeunes que nous organisons en France, l'octroi d'une indemnisation n'est pas acquis et de toute façon elle entrerait dans notre subvention globale qui, comme pour toutes les fédérations, sera en baisse de 6 à 7 %. Nous ne présenterons pas notre dossier sur la base d'un championnat international mais sur celle d'une rencontre internationale des jeunes avec des échanges de culture et autre.
- Pour ce championnat, peut-être faut-il se tourner vers des sponsors privé ? Nous avons par exemple une opportunité par l'intermédiaire d'un licencié de Picardie qui peut nous mettre en relation avec VEOLIA.

4) Communication (Jean Michel GRIGNON)

- Le bulletin sortira le 15 décembre, à ce jour il manque les documents du GN CARPE qui est en restructuration, des U18, des vétérans et les ordres du jour des AG qui seront faits dans la semaine.
- Toutes les informations et les vœux pour l'AG paraîtront dans ce bulletin et seront également adressés par le secrétaire aux Présidents de CR pour diffusion aux CD.
- Le site pour le championnat du monde des jeunes est presque terminé et sera prêt pour l'AG.

5) Examen des vœux (Jean Claude POINSIGNON)

- Seul le CR Lorraine a adressé des vœux qui sont étudiés par le comité directeur (document en annexe) :
 - 1) Traité ce jour avec la modification du règlement concernant la longueur des bourriches.
 - 2) Le règlement paru dans le bulletin n° 245 était celui de fin 2010 et depuis cette date une révision plus récente a été faite et mise en ligne sur le site. Concernant les responsables de CD et de CR nous ne pouvons mettre sur le site que les informations qui nous sont transmises. Il est toutefois vrai que certains points ne sont pas toujours mis à jour sur le site, pour l'avenir nous serons plus vigilants.
 - 3) Les parcours devront être libérés la veille des championnats à partir de 14h afin de permettre aux organisateurs de faire les aménagements nécessaires.
 - 4) Statu quo.
 - 5) Statu quo.
- La date limite pour la réception des vœux fixée au 15 novembre est remise en cause. Il est rappelé que cette date a été validée par le comité directeur et ensuite par l'AG du 30 janvier 2011.
- Un souhait récurrent des vétérans est débattu, ils demandent que leurs championnats en trois manches soient organisés sur trois jours : Le comité directeur laisse le choix aux organisateurs selon la disponibilité de leurs bénévoles.

6) Calendrier 2013 (Jean Claude POINSIGNON)

- La commission technique attribuera cet après-midi les championnats suivant les candidatures reçues à ce jour. Le calendrier définitif sera proposé lors de la prochaine réunion du comité directeur et validé par l'AG.

7) GN Carpe (Fernand DE CASTRO)

- Concernant le renouvellement du comité directeur, environ 85 % de l'ancienne équipe se représente avec des nouveaux bien motivés. Pour l'instant il n'y a pas d'autre liste connue.
- Fernand est un peu déçu des conclusions de la commission de discipline du début d'année 2012 suite au litige avec un des clubs.
- Au niveau des licences, augmentation de l'ordre d'une quinzaine ce que Jean Luc conteste car son listing fait ressortir une perte globale de 23 licences, point à vérifier.
- L'assemblée générale a été fixée au 19 janvier 2013 soit une semaine avant l'AG de la FFPSC comme cela se fait depuis plusieurs années. Le GN CARLA a fixé son AG à la même date et notre Président souhaite qu'à l'avenir un calendrier des différentes AG soit établi assez tôt.
- Bon bilan des championnats de France qui ce sont bien déroulés avec un bon cru.

- Bonne équipe de France avec un comportement sportif exemplaire et un bon niveau de pêche, aux dires de tout le monde nous avons certainement la meilleure équipe que nous n'ayons jamais eue et ceci à tous les niveaux.
- Par contre Fernand nous fait un bilan du championnat de monde beaucoup moins positif : L'entraînement et la pré-visite du parcours laissaient prévoir un bon championnat, tout semblait bien fonctionner mais la réalité était tout autre. Sans s'étendre sur les trois cérémonies d'ouverture fastueuses et un budget démesuré, coté pêche il a été pris plus de poissons à trois équipes que toutes les autres réunies mais ces poissons n'étaient pas maillés. La fédération roumaine avait délégué l'organisation à un privé qui est propriétaire du plan d'eau, des hôtels, du camping et de la pisciculture. Des tonnes d'appâts ont été déversées pour faire grossir les poissons et une quinzaine de tonnes de petits poissons ont été déversés vingt jours avant la compétition. Résultat, les roumains terminent loin devant et les quatre équipes voisines qui ont pu venir s'entraîner complètent le podium ou prennent des places honorables, les équipes potentiellement les meilleures finissant dans la deuxième moitié du classement. Cette situation est anormale car l'investissement humain est important et le budget de l'équipe très élevé, de l'ordre de 45 K€ pour l'année, nous ne pouvons laisser faire ce genre de choses. Au niveau de la FIPSEd pas vraiment de contrôle de l'organisation, pas de suivi, pas de possibilités de s'exprimer sur le règlement, la seule réunion où l'on pourrait discuter est celle des capitaines qui se fait dans un brouhaha total pour ne parler que du prochain championnat.
- Le Président demande au GN CARPE de faire des vœux à la FIPSEd afin de traiter tous ces points et il s'engage à les défendre.

8) GN TRUITE (Pascal RIONDET)

- Petite progression des licences individuelles qui passent de 117 à 133, le GNT a réussi à fidéliser ses pêcheurs et à récupérer ceux qui étaient partis. Le GNT essaie aussi de se diversifier géographiquement, ce qui laisse prévoir la création de nouveaux clubs en 2013. Néanmoins le GNT reste un micro groupement avec des difficultés pour se développer, la presse ne facilite pas les choses : Le fait de déverser du poisson pour les pêcher ensuite gêne les puristes. Une compétition de pêche de poissons sauvages est à l'étude mais n'a pu être mise en place cette année, l'organisation du mondial ayant pris beaucoup de temps.
- L'AG aura lieu le week end prochain avec pour les élections une liste unique mixée avec les anciens et les actuels.
- Le championnat de France individuel sera remis en place dès 2013 suite au maintien du championnat du monde individuel.
- Le mondial c'est bien passé avec un excédent financier non négligeable lié à un travail sur les différents postes du budget et à un bénéfice buvette effectué grâce à des tarifs bas qui ont généré des ventes importantes. Seul petit point noir, la cérémonie d'ouverture qui n'a pas été réussie.

9) GN CARLA (Jacques GOUPIL)

- Après lecture des documents envoyés par le Président du GN CARLA qui est souffrant et excusé aujourd'hui, la proposition du bureau d'octroyer une subvention exceptionnelle non reconductible d'un montant de 2 000 € est validée à l'unanimité (Cf. PV réunion du bureau fédéral du 30 novembre).

10)Championnat du monde des jeunes 2013 (Jean Michel GRIGNON)

- Ce point a été évoqué en début de réunion mais Jean Michel informe l'assistance du problème récurrent de l'hébergement dans cette région : Il est en effet difficile de trouver des hôtels et les gîtes de grande capacité sont peu nombreux, de plus la location n'est possible que du samedi au samedi en cette période de vacances, certaines équipes vont avoir des difficultés pour se loger. Nos U14 eux-mêmes non pas encore trouvé d'hébergement à ce jour, pas de soucis pour les U18 et U23 qui seront hébergés par le maire de Rieux qui possède les gîtes nécessaires.

11) Questions diverses.

- Certaines équipes ne respectant pas cette règle, le comité directeur rappelle que l'envoi d'un palmarès, qui est l'acte de candidature officiel pour les différentes équipes de France, est obligatoire.
- Le bureau propose de verser à Marcel Dethorey un défraiement de 415 € correspondant à 30% du bénéfice réalisé par la vente d'objets publicitaires. Accepté à l'unanimité, Marcel ne prenant pas part au vote. Une mise à jour des tarifs de ces objets sera effectuée pour diffusion dans le bulletin.
- La FNPF nous a sollicités pour la réalisation d'une enquête qui est importante pour montrer tout ce que la pêche de compétition fait pour la pêche de loisir en France. Le secrétaire qui est chargé d'en établir une synthèse a reçu peu de réponse à ce jour, un délai supplémentaire au 10 décembre est donné aux CD pour leur permettre de répondre et une relance leur sera faite.

12) Compte-rendu commission plombée (Jacky CAHAGNE)

- Lors de sa réunion du 30 novembre, la commission a pris plusieurs dispositions qui sont présentées :
 - Suite aux championnats régionaux qui ont été organisés cette année, il s'avère qu'une zone est deux fois plus importante que les trois autres au niveau participation. Afin d'uniformiser les 2° divisions la zone A sera divisée et une zone E sera créée : A = Bretagne – Pays de Loire – Basse Normandie / E = Centre – IDF – Hte Normandie.
 - Afin de donner un petit attrait à la coupe de France, à partir de 2014 le vainqueur de la coupe N-1 sera qualifié automatiquement pour la 1° division, s'il est restant dans cette division, donc déjà qualifié, nous prendrons le suivant.
 - Il y aura donc en 2013 vingt quatre montants des 2° division vers la 1° division et vingt trois à partir de 2014. La qualification de ces montants se fera au prorata du nombre de participants dans les zones avec coefficient national unique comme évoqué en début de réunion pour les autres championnats.
 - La qualification des montants des CR vers les 2° division se fera suivant le même principe.
 - A partir de 2013, il y aura trois restants dans chacune des 2° division.
 - Les descendants de 1° seront répartis dans les 2° selon les places disponibles et suivant leur classement.
 - Les championnats régionaux seront toujours obligatoires et en deux manches de quatre ou cinq heures, durée à valider en AG des CR, il n'y aura plus de dérogations. Les résultats devront parvenir au responsable de la commission pour le 15 novembre.
 - Cette année deux CR ont organisés leur championnat avec seulement trois participants. A compter de 2013, il faudra au minimum dix participants dans les championnats régionaux sinon groupage avec un CR voisin de la même zone.
 - Chaque CR organisateur d'un championnat régional aura minimum un qualifié en 2° division.
 - Les 2° divisions se feront avec vingt quatre pêcheurs et les dates de ces 2° division seront au choix des organisateurs mais dans tous les cas avant le 31 juillet.
 - Petit soucis avec le championnat régional Bretagne : Celui-ci n'a pas été fait et les résultats reçus correspondaient à un classement basé sur la coupe de France qui avait lieu à Rieux. La commission a invalidé ce résultat et demande que le championnat régional 2012 soit fait avant fin avril 2013. Le CR devra donner sa réponse avant l'AG du 27 janvier et communiquer le nombre de participants qui ne seront bien sûr que des licenciés 2012 n'ayant pas participé à la 1° division.
 - Pour le CR Nord Pas de calais qui a décidé de ne pas faire de championnat car il n'y avait que deux ou trois inscrits : Afin de ne pas pénaliser les pêcheurs qui voulaient participer, nous donnons la possibilité de faire également le championnat régional 2012 dans les mêmes conditions.

- La commission souhaite créer un championnat de France plombée des clubs dès 2013, sous réserve de trouver un organisateur, avec maximum trois équipes de quatre pêcheurs par club.
- Afin de contrer toutes les épreuves parallèles qui sont hors règlement FFPSC et qui voient le jour un peu partout la commission propose la création d'un critérium national dont le règlement reste à définir.
- Concernant le club France :
 - Suite au coup important du déplacement l'équipe de France ne participera pas au championnat du monde 2013 qui se déroule en Afrique du sud. De plus le staff n'est pas certain que l'équipe soit prête techniquement. Afin d'affiner la sélection 2014 un match sera organisé les 31 mai, 1er et 2 juin entre deux équipes nationale et une équipe locale à Anzème dans la Creuse. Les deux équipes nationales seront prisent en charge par la FFPSC, Daniel et Jacky se chargent de préparer un prévisionnel pour la prochaine réunion.
 - Dorénavant les postulants pour l'équipe de France devront fournir un palmarès, ce qui n'avait pas encore été fait car il existait peu d'épreuves réservées à la plombée.
- Le comité directeur réagit favorablement à toutes ces décisions.

13) Intervention de Jean Pierre MISSERI

- Jean Pierre nous remercie pour notre soutien concernant son poste de capitaine. Aujourd'hui il n'a pas encore posé sa candidature car il n'a pas tous les éléments pour prendre sa décision, il veut une sécurité et une stabilité dans le staff pour pouvoir travailler pendant quatre ans. Il est lui-même d'accord pour renouveler mais il ne veut pas envoyer sa candidature personnelle mais celle de l'ensemble du staff.
- Il trouve inadmissible que certaines sélections se fassent sans les palmarès des candidats quelque soit la catégorie, Edmonde souhaite que la commission club France vérifie systématiquement que pour toutes les équipes les palmarès aient bien été fournis.

14) Intervention du docteur Christian ROGEAUX

- La réunion de la commission médicale du 30 novembre avait pour objet de faire la part entre les attentes du ministère et les besoins de nos sportifs sur plusieurs thématiques :
 - La préparation physique de nos sportifs est-elle adaptée à ces besoins ?
 - Les recommandations de la fédération de cardiologie du sport qui attire l'attention sur la problématique des certificats de contre-indications médicales qui peuvent être temporaires ou définitives. Que doit être La fréquence des contrôles médicaux chez nos sportifs ? Doit-on y associer un contrôle cardiologique ?
 - La sensibilisation sur la prise en charge de la mort subite chez l'adulte et la mise en place de stages ou de formations.
 - Le problème du dopage suite aux nouvelles pratiques comme les boissons énergisantes.
 - Les risques particuliers liés à notre sport de pleine nature et la prévention des risques infectieux.

15) Intervention de Jean Luc QUERNEC

- Présentation des lieux de nos AG et réunions de fin janvier (Cf. PV de la réunion du bureau fédéral du 30 novembre) et du budget qui est largement inférieur à ce que nous connaissons d'habitude.
- Le fichier des licences handicapés sera pris en charge par Ollivier car certains Présidents de CD oublièrent de faire le renouvellement des licences handicapés de leurs pêcheurs.

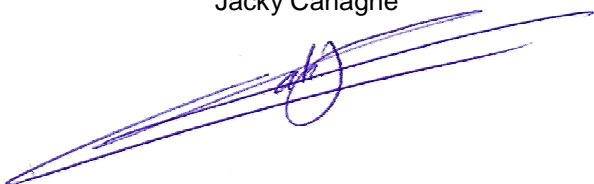
- Jean Luc présente le projet de redécoupage en huit zones pour la carpe au coup qui sera étudié lors de la prochaine réunion.

16)Préparation de l'assemblée générale extraordinaire (Daniel LAPIERRE)

- Les élections qui prennent beaucoup de temps seront faites l'après-midi suite à l'AG ordinaire.
- La date limite de réception des listes est fixée statutairement au 13 décembre, passé cette date, le secrétaire communiquera la ou les listes aux Présidents de GN et de CR pour diffusion à leurs CD respectifs.
- Le Président insiste une nouvelle fois sur l'utilisation des mandats et demande que cela soit bien cadré et que les règles du vote par procuration soient bien précisées.

Le secrétaire général,

Jacky Cahagne



Le Président,

Jacques Goupil



Fédération Française de Pêche Sportive au Coup

C.R. LORRAINE

Comité Régional de Pêche Sportive au Coup

3, Impasse Sainte Geneviève

57730 FOLSCHVILLER

Agrément Préfectoral N° W881002247 - N° SIRET 448 201 491 00017 - Code APE 926C



C.R. Lorraine
Comité

Président

Alexis

HATTON

☎ 06.08.66.49.75

Vice

Présidents

André

ALEXANDRE

☎ 03.29.30.17.81

Marcel

DETHOREY

☎ 06.30.05.16.66

Alain

GERARD

☎ 03.87.30.93.36

Secrétaire

Jean-Pierre

LACOMBE

☎ 06.81.46.26.48

Trésorier

Roger

BORDONNE

☎ 03.87.02.97.30

Membres

Paul

DESCOURT

Dominique

GAUDARE

Marcel

FICKINGER

Bernard

GRESS

Roger

MORLOT

Bruno

MICHEL

Monsieur le Président de la Fédération Française
de Pêche Sportive au Coup.

Folschviller le, 14 novembre 2012

Objet : Vœux 2013.

Monsieur le Président,

Lors de sa réunion du 4 novembre 2012 à la Forge de Thunimont (88), le Comité Régional Lorraine a examiné les vœux et observations émis par le Comité Départemental de la Meurthe et Moselle qui ont ensuite été soumis au vote des membres du CR.

Etaient présents :

- Le Président du CR Lorraine
- Le CD 54 - Meurthe et Moselle : 4 voix
- Le CD 55 - Meuse : 1 voix
- Le CD 57 - Moselle : 4 voix
- Le CD 88 - Vosges : 3 voix

Après lecture et observations les vœux reproduits ci-dessous ont été validés de la façon suivante :

Pour : 12 voix

Contre : 0 voix

Abstention : 0 voix

Il s'agit :

- 1) De permettre, lors de l'organisation de Championnats Nationaux, Régionaux et Départementaux d'adapter la longueur des bourriches en fonction des parcours sans toutefois que celle-ci soit inférieure à trois mètres.

2) De mettre systématiquement le site internet de la FFPSC à jour. Par exemple, lors des dernières modifications du règlement officiel et des championnats, les numéros d'articles des règlements parus dans le numéro 245 du bulletin de la FFPSC et celui disponible sur le site internet ne correspondent plus.

De plus les changements de responsables des CR et CD ne sont pas pris en compte.

De manière générale, ce site étant de plus en plus consulté par les licenciés, il est souhaitable d'en assurer une mise à jour fréquente.

3) De faire respecter l'article 7 du règlement des championnats et grandes épreuves pour permettre l'entraînement sur le parcours les jours précédents lesdites épreuves. (cf 1ère division jeunes...)

4) De supprimer des statuts types des comités départementaux l'article 7 ci-dessous reproduit : « Les membres adhérents du Comité Départemental n°..... doivent posséder la carte de pêche d'une A.A.P.P.M.A. de la fédération départementale de pêche du même département que celui du Comité Départemental pour l'année en cours »

puisque nous n'avons aucune possibilité légale de le vérifier; nous ne sommes pas tous assermentés pour ce faire et non plus garde fédéral, ni garde d'une AAPPMA.

5) De modifier l'article 6 des mêmes statuts ci-dessous reproduit : « Le Comité Départemental comprend les sections, clubs, associations et individuels du département qui y sont affiliés et dépendant de la Fédération Française de Pêche Sportive au Coup ».

En le rédigeant de la façon suivante : « Le Comité Départemental comprend les sections, clubs, associations et individuels qui y sont affiliés et dépendant de la Fédération Française de Pêche Sportive au Coup. »

Cette modification nous semble importante, elle devrait permettre l'ouverture qui pourrait attirer le plus possible de licenciés, leur nombre étant déficitaire aujourd'hui.

Restant à votre disposition pour tout complément éventuel, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de notre considération distinguée.

Pour le Président du CR Lorraine,
Le Secrétaire,

Jean-Pierre LACOMBE